

## ► Information générale

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	BIO 2412 – Histologie animale
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Faculté / École / Département</b>	F.A.S.
<b>Trimestre</b>	Hiver 2022
<b>Type de formation</b>	Théorie + travaux pratiques (t.p.)
<b>Horaire</b>	Les lundis de 8h30-10h20 pour la théorie et selon groupe (soit 11-14h, soit 14-17h) pour les t.p. Locaux : théorie, A-3502.1   t.p., B-1263 MIL
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	3 crédits de cours correspondent à 135h sur la session ou environ 11h/semaine pour une session normale (12 semaines). C'est la charge minimale pour réussir le cours.

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Jean-François Pflieger, Professeur agrégé
<b>Coordonnées</b>	Bureau : B-2472 MIL   email : jf.pflieger@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Forum sur StudiUM pour les questions sur la matière ou l'organisation du cours. Email pour des questions d'ordre plus privées ou pour prendre rendez-vous pour une rencontre.

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Étude de la structure microscopique des tissus et des organes. Comparaison entre groupes d'animaux choisis.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Ce cours donne de solides bases théoriques et pratiques sur l'organisation générale des tissus biologiques des mammifères, incluant l'humain. Comprendre comment le corps est construit permet de mieux saisir comment il fonctionne ou se dérègle. Ce cours est obligatoire dans le programme de B.Sc. Microbiologie et immunologie et optionnel dans plusieurs autres programmes.

## ► Apprentissages visés

Objectifs généraux
Le but du cours est de faire acquérir les connaissances, théoriques et pratiques, de base sur l'organisation des tissus biologiques chez les animaux (principalement les mammifères).

Objectifs d'apprentissage
À la fin du cours, l'étudiant devrait:
- connaître les cellules et composantes acellulaires des principaux tissus biologiques ;
- comprendre comment les tissus sont organisés pour former les organes ;
- connaître la composition tissulaire des principaux organes du corps ;
- savoir identifier les cellules, composantes acellulaires, tissus et organes au microscope ;

► **Calendrier**

Semaines	Contenus	Évaluations
1. 10 janvier	Chapitre 1: introduction Chapitre 2: tissu épithélial: épithéliums de recouvrement T.P. : Tissu épithélial: épithéliums de recouvrement	
2. 17 janvier	Chapitre 2: tissu épithélial : glandes exocrines Chapitre 3: tissu conjonctif ordinaire et adipeux T.P. : Tissu épithélial: glandes exocrines - tissu conjonctif ordinaire	
3. 24 janvier	Chapitre 4: cartilage Chapitre 5: os T.P. : Cartilage – os	Quiz 1 – matière : semaines 1 & 2
4. 31 janvier	Chapitre 6: sang, tissu myéloïde et hématopoïèse Chapitre 7: tissu musculaire T.P. : Sang : tissu myéloïde et hématopoïèse – tissu musculaire	
5. 7 février	Chapitre 8: tissu nerveux T.P. : Tissu nerveux	Quiz 2 – matière : semaines 3 à 5
<b>6. 14 février</b>	<b>Examen intratrimestriel (matière : début jusqu'au système nerveux, inclus)</b>	<b>Examen théorie + T.P.</b>
7. 21 février	Chapitre 9: peau Chapitre 10: système circulatoire T.P. : Peau – système circulatoire	
<b>28 février</b>	<b>Semaine de lecture</b>	
8. 07 mars	Chapitre 13: système digestif T.P. Système digestif	
9. 14 mars	Chapitre 14: pancréas, foie et vésicule biliaire T.P. Pancréas – foie – vésicule biliaire	Quiz 3 – matière : semaines 7 & 8
10. 21 mars	Chapitre 15: système urinaire Chapitre 18: glandes endocrines T.P. Système urinaire - glandes endocrines	
11. 28 mars	Chapitre 18: systèmes reproducteurs mâle et femelle T.P. :Systèmes reproducteurs mâle et femelle	Quiz 4 – matière : semaines 9 à 11
04 avril	Étude libre	
<b>12. Jeudi 14 avril</b>	<b>Examens finaux, théorie et t.p. (matière : peau, incluse, jusqu'aux dernier cours)</b>	<b>Examen théorie + T.P.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Dates	Activités	Pondérations
14 février	Examen théorique intratrimestriel	22%
14 février	Examen T.P. intratrimestriel	13%
14 avril (jeudi)	Examen théorique final	37%
14 avril (jeudi)	Examen T.P. final	18%
Variable	Quiz (5)	10%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Absence à une évaluation</b>	Reprise de l'évaluation dès que possible
<b>Matériel autorisé</b>	Pas de documentation autorisée
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Voir règlements du programme d'étude

## ► Ressources

Ressources	
<b>Documents</b>	<p><b>Notes de cours, diapositives et directives de laboratoires distribuées chaque semaine.</b></p> <p><b>Références, non obligatoires. Les titres soulignés sont fortement conseillés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hiatt JL, Gartner LP (2012 ou +) <u>Atlas en couleur d'histologie</u>. Édition française, Pradel (Wolters Kluwer France).</li> <li>• Kühnel W (2015 ou +) Atlas de poche d'histologie. Édition française, Lavoisier.</li> <li>• Ross MH, Pawlina W (2006 ou +) <u>Histology – A Text and Atlas</u>. Lippincott Williams &amp; Wilkins.</li> <li>• Young B, O'Dowd G, Woodford P (2015 ou +) Atlas d'histologie fonctionnelle de Wheater. Édition française, De boeck supérieur.</li> </ul>
<b>Autres</b>	

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

► **Rappels**

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	Voir calendrier facultaire
<b>Date limite d'abandon</b>	Voir calendrier facultaire
<b>Fin du trimestre</b>	Voir calendrier facultaire
<b>Évaluation de l'enseignement</b> Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	Date déterminée pendant la session.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap**

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>